

CHAPITRE V

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Lire le livre pages 180 à 199

I – RAPPELS DE 6^{ème}

Planisphères pages 180-181 et pages 182-183

Sur la carte de la répartition de la population on constate :

1°/ certaines régions du monde sont très peuplées (forte densité de population = foyer de population), par exemple la Chine, l'Inde, l'Europe. Ces foyers de population sont très anciens.

2°/ certaines régions du monde sont presque vides (faible densité de population = désert humain), par exemple la Sibérie, l'Amazonie, l'Australie, le Canada, le Sahara.

3°/ des foyers de population nouveaux apparaissent, en Amérique et en Afrique ; de plus certaines agglomérations (villes avec leurs banlieues) dépassent 15 ou 20 millions d'habitants.

4°/ il y a de nombreux éléments qu'on ne voit pas sur la carte : en particulier, la croissance démographique (les régions et les villes où la population augmente vite) et les modes d'occupation de l'espace (les liens entre les villes, les campagnes et l'environnement).

Sur la carte du développement, on constate :

1°/ dans certaines régions du monde, l'indice de développement est très élevé (pays riches = accès facile aux soins médicaux, à l'éducation, la culture, le confort), notamment en Amérique du Nord, en Europe et au Japon.

2°/ dans certaines régions du monde, l'indice de développement est très faible (pays pauvres = pas de médecin, pas d'école, pas de confort, mode de vie traditionnel), par exemple en Afrique.

3°/ dans certaines régions du monde, l'indice est moyen, c'est-à-dire que des progrès ont été faits mais le mode de vie reste intermédiaire entre pays riches et pays pauvres : c'est le cas par exemple au Brésil et en Chine.

Etude des photos pages 186-187

Les embouteillages en Chine sont-ils nécessaires au développement ? Les Chinois vont-ils nous prendre tout le pétrole ? Les pays pauvres veulent-ils rester longtemps les poubelles des pays riches ? A quel prix les touristes ont-ils le droit de polluer et de détruire l'environnement naturel ? Faut-il favoriser les tsunamis pour nettoyer le paysage de Dubaï ?

Le programme de géographie en 5ème est organisé autour de la question suivante : le développement des pays riches est-il durable ? Autrement dit : ce développement peut-il se poursuivre, est-il accessible aux autres pays, dans quelles conditions, à quelle échéance ? Ou bien, au contraire, quels éléments de ce processus de développement sont dangereux pour l'avenir ?

II – UN CAS PARTICULIER : LE PARC DE LA VANOISE

Activité distribuée sur le parc de la Vanoise

Le parc national de la Vanoise a été créé en 1963, sur le territoire de 28 communes du département de la Savoie, dans le but de protéger l'environnement naturel (animaux, végétaux, paysages) contre les dégradations causées par les activités humaines (industries, touristes, chasseurs) et notamment pour lutter contre la disparition du bouquetin.

Aujourd'hui, le parc est composé de deux zones. Dans la zone centrale, la nature est très protégée et de nombreuses activités sont interdites (engins à moteur, chasse, construction de bâtiments), y compris pour les randonneurs (introduction d'animaux, cueillette des fleurs, activités sportives comme le vélo ou le parapente). Autour de cette zone centrale, donc dans la zone périphérique, le développement économique (tourisme, agriculture, élevage, sylviculture, usines, transports) est encadré pour éviter les influences nuisibles sur la zone centrale : c'est là qu'on parle de développement durable car il faut concilier le développement économique, les attentes de la population et la protection de la nature.

Agriculture, élevage, sylviculture : activités concernant l'exploitation de la terre, c'est-à-dire les champs (culture des plantes), les alpages (alimentation des troupeaux), les forêts (exploitation du bois).

Tourisme : activités concernant l'accueil, l'hébergement et les loisirs des voyageurs, qui viennent pour quelques jours ou quelques semaines de vacances. On distingue tourisme d'hiver (ski) et d'été (randonnées, découverte de la nature)

Pour les habitants de la Vanoise, l'existence du parc est à la fois un avantage (la nature attire les touristes, c'est bon pour le commerce) et un inconvénient (on ne peut pas développer les stations de ski partout) : les activités économiques sont parfois en concurrence avec la protection de la nature. La polémique autour des loups illustre les tensions entre les différents acteurs : faut-il laisser vivre les loups (objectif environnemental du parc national) ou leur tirer dessus (objectif économique des éleveurs) ?

Distribution des pages sur le loup

III – LES ENJEUX ET LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lire le livre pages 194-195

Dans les pays riches, le développement économique a longtemps été la solution principale aux problèmes sociaux : on pensait qu'il fallait produire plus pour vivre mieux, construire des usines, des routes, mettre de l'engrais dans les champs, puis partager équitablement les richesses.

Les problèmes écologiques (pollution des villes, déchets nucléaires, déversement des produits chimiques, disparition des espèces, pluies acides, réchauffement climatique, désertification, et caetera...) ont mis en évidence que ce développement économique peut avoir des conséquences graves sur la nature, sur la santé, sur le mode de vie.

Ces problèmes écologiques se posent à plusieurs échelles :

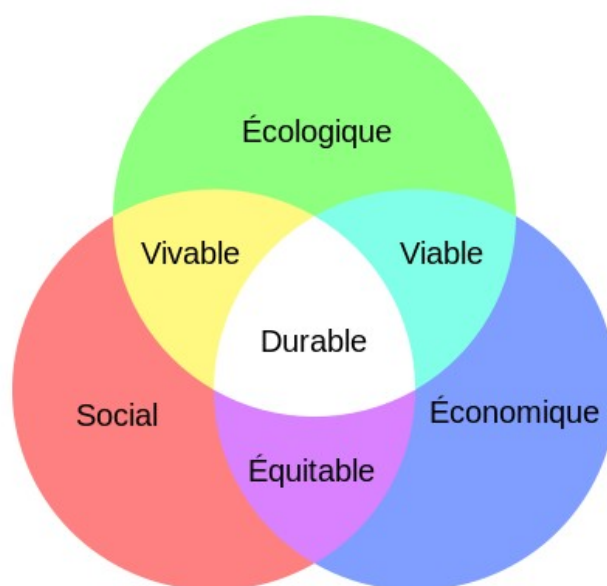
- échelle mondiale – Faut-il protéger les espèces menacées (ours blanc, phoques, loups) ?
- échelle régionale – Faut-il créer des parcs nationaux pour protéger la nature ?
- échelle locale – Faut-il tirer sur le loup qui attaque le troupeau, ou bien sur le berger qui ne réfléchit pas aux conséquences nationales ou mondiales de son acte ?

Enfin l'écologie est source de conflits entre différents acteurs qui n'ont pas les mêmes intérêts : organisations internationales, gouvernements, entreprises, touristes, associations de protection de la nature, populations locales (commerçants, bergers), etc...

La notion de développement durable est donc une tentative pour comprendre et analyser les aspects et les enjeux du développement, à travers ses conséquences économiques, sociales et écologiques :

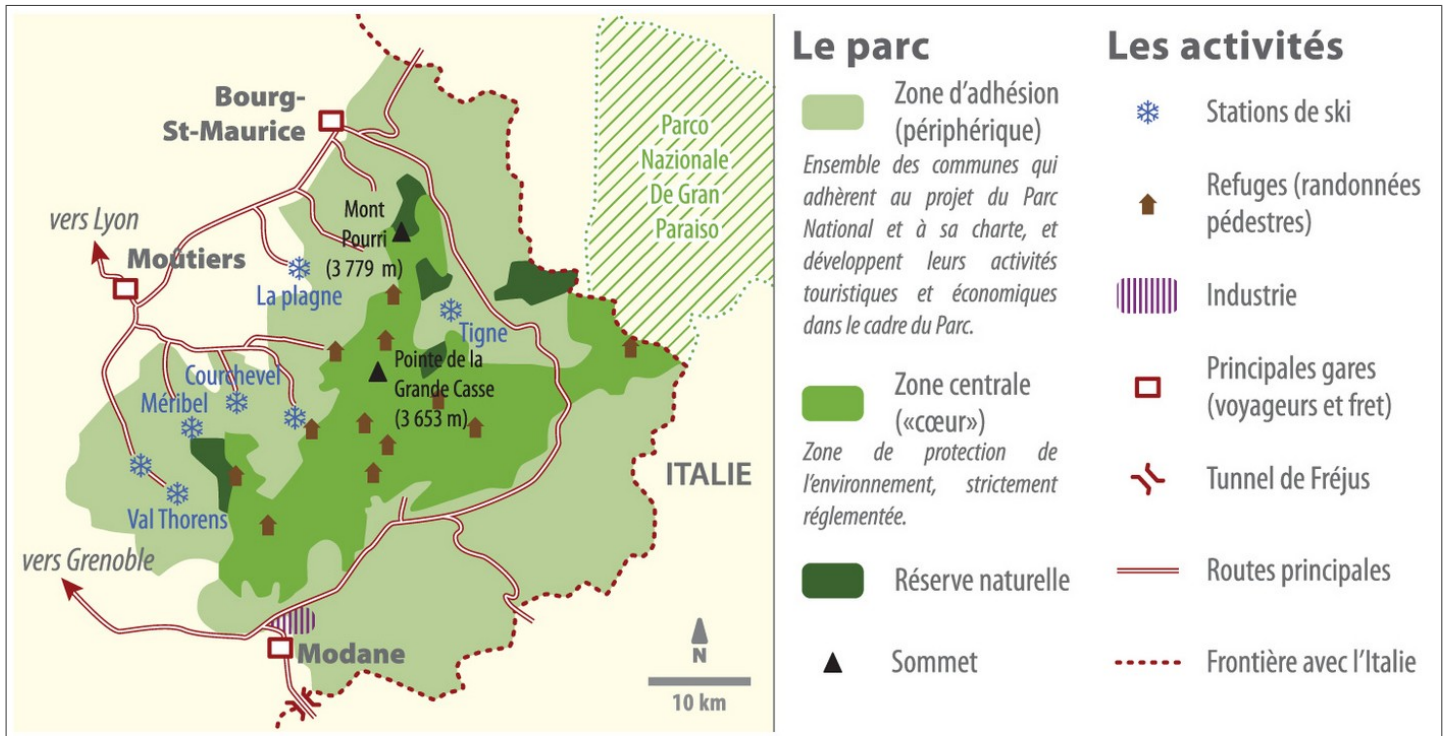
- **enjeu économique : la production de richesses.** Elle est nécessaire mais parfois dangereuse pour la nature (exemple : pollutions) ou défavorable à la population (exemple : quelques riches mais beaucoup de pauvres) ;
- **enjeu social : la répartition équitable des richesses.** Elle est souhaitable mais parfois absurde pour l'économie (exemple : distribution gratuite de livres à des élèves analphabètes) ou nuisible pour la nature (exemple : épuisement des ressources)
- **enjeu environnemental : la protection de la nature.** Elle est importante mais parfois gênante pour l'économie (exemple : les loups) ou pour la population (les pauvres aussi ont le droit d'acheter des voitures).

On parle de développement durable lorsque les trois enjeux (économique, social et environnemental) sont pris en compte et satisfaits en même temps, selon le schéma suivant : document 1 page 194.



ETUDE DE CAS – LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PARC DE LA VANOISE (SAVOIE)

Document 1 : Carte du parc national de la Vanoise



Document 2 : Objectifs du parc national de la Vanoise, d'après le site internet officiel

« Comme tous les parcs nationaux, le parc national de la Vanoise assure :

- une mission de **protection** (préservation des espèces, des habitats et des ressources naturelles).
- une mission de **connaissance** (patrimoine naturel, culturel et paysager).
- une mission de **sensibilisation et d'éducation à l'environnement** (sorties de découverte pour les visiteurs, programmes pédagogiques).
- il **participe au développement local et au développement durable** (appui technique en matière de préservation des espaces naturels et pour la réalisation d'aménagements concernant le patrimoine naturel, culturel et paysager). »

Source : <http://www.parcnational-vanoise.fr>

Document 3 : Panneau d'interdiction à l'entrée du parc

Les activités interdites dans la zone centrale du parc sont représentées sur des panneaux avec l'inscription suivante :

« Un Parc National est un territoire d'exception, ouvert à tous sous la responsabilité de chacun. Il est protégé par une réglementation. Merci de la respecter. »



Document 4 : Les loups dans le Parc de la Vanoise, d'après le site internet officiel

« Le loup n'a pas été réintroduit en Vanoise, ni en France. Totalement éradiqué par l'homme en France à la fin des années trente, un loup italien a fait sa réapparition dans [le Parc national du Mercantour](#) (Alpes-Maritimes) en novembre 1992. Cette espèce faisait effectivement l'objet de plans de conservation depuis quelques décennies en Italie : elle avait donc fortement régressé sans jamais disparaître. Elle a, depuis, progressivement re-colonisé les Alpes françaises, suisses et italiennes. Cette extension de son territoire est la conséquence des dispersions des jeunes adultes depuis leur meute d'origine (à la recherche de nouveaux territoires). Le loup ne connaît pas les frontières artificielles entre pays et il est capable de parcourir des centaines de kilomètres, sans être incommodé par les routes. Ce phénomène de retour est donc parfaitement naturel. » – Source : <http://www.parcnational-vanoise.fr>

Document 5 : L'opinion d'un berger sur la présence des loups en montagne

« Nos montagnes ont été transformées par les hommes, par la coupe des forêts, l'agriculture, l'élevage. Ces montagnes ne sont même plus sauvages dans leurs parties les plus hautes puisque des hommes ont équipé des voies d'escalade avec des pitons, voire des échelles. S'obstiner à croire à un espace naturel mythique ou idyllique, sans présence humaine relève d'une grave erreur d'appréciation de la réalité, d'une croyance dans un mythe de l'âge d'or, avec des lions végétariens vivants à côté des antilopes ou des loups qui lècheraient les agneaux égarés pour les ramener ensuite à leur mère.

L'espace naturel du XXIème siècle n'a plus rien à voir avec celui du Moyen Age, ne serait-ce que parce que nous sommes bien plus nombreux. Si je vois un loup s'approcher de mes brebis, je tire, je raisonne en éleveur d'un troupeau de 150 brebis. Je ne suis pas contre les loups, mais je suis d'abord paysan et éleveur. Je ne reproche à personne de vouloir sauver les loups, mais que les gens ne me reprochent pas de vouloir sauver mes brebis. Je n'élève pas des brebis pour nourrir le loup : je ne vois pas pourquoi je laisserais un loup s'attaquer à mon troupeau, à mon gagne-pain !

Le berger, dans un système qui ne nourrit plus son homme, il est tout seul, il n'a pas de personnel. La principale menace pesant sur le troupeau n'est pas tellement le loup mais le ministre de l'agriculture. L'élevage ovin est réduit à néant, dans le secteur agricole cette activité a le plus mauvais revenu de tous. Donc le loup représente un problème qui s'ajoute aux difficultés. La diminution du nombre d'éleveurs et de la présence humaine dans la montagne, entraîne un retour des animaux sauvages ; pas seulement le loup, mais d'autres comme le lynx par exemple. Cette présence provoque des tensions dans de plus en plus nombreuses régions. Mais cette tension ne constitue pas une nouveauté, elle a été permanente depuis des siècles dans l'histoire humaine des campagnes. »

José Bové, texte publié dans le magazine *Politis* et sur le site internet www.jose-bove.eu

Document 6 : Paysages de la Vanoise, hiver / été



Questions à faire sur le cahier

1 – Doc. 1 – Décrire les zones représentées sur la carte du parc de la Vanoise, en précisant, autant que possible, les activités pratiquées dans chacune.

2 – Doc. 2 et 3 – Quelles sont les activités interdites dans le parc d'après ce panneau ? Quels objectifs du parc justifient ces interdictions ?

3 – Doc. 6 – Quels types d'activités économiques sont possibles dans ces paysages ?

4 – Doc. 4 – Comment le parc de la Vanoise justifie-t-il la présence des loups en montagne d'après ce texte ?

5 – Doc. 5 – Quelle est l'opinion de José Bové sur le loup et comment la justifie-t-il ?